

NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2013/052

Genève, le 20 novembre 2013

CONCERNE:

Correction apportée à l'Annexe II

1. À la signature du texte de la Convention, le 3 mars 1973, l'espèce *Bradypus boliviensis* (paresseux tridactyle) a été inscrite à l'Annexe II.
2. À sa 4^e session (Gaborone, 1983), la Conférence des Parties a adopté *Mammal Species of the World: a Taxonomic and Geographic Reference*¹, comme référence de nomenclature normalisée pour les mammifères, dans la résolution Conf. 4.23, *Nomenclature normalisée*. Cette référence reconnaissait le nom *Bradypus variegatus* comme nom de référence pour l'espèce déjà inscrite aux annexes comme *Bradypus boliviensis*. Il s'ensuit que le nom *Bradypus variegatus* figure dans l'Annexe II depuis le 29 juillet 1983.
3. À sa 14^e session (La Haye, 2007), la Conférence des Parties a adopté la troisième édition de *Mammal Species of the World: a Taxonomic and Geographic Reference*², comme référence de nomenclature normalisée pour les mammifères, dans la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP14), *Nomenclature normalisée*. Cette édition reconnaît l'espèce *Bradypus pygmaeus*, sans commentaire, en plus de l'espèce *Bradypus variegatus*. Les modifications aux annexes qui auraient été requises du fait de l'adoption de la nouvelle référence ont été discutées par le Comité de la nomenclature de la CITES, sur la base du document NC2006 (fauna) Doc. 9³ qui ne fait aucune référence au genre *Bradypus*.
4. Toutefois, l'attention du Secrétariat a récemment été attirée sur le statut, à la CITES, de l'espèce *Bradypus pygmaeus*. La description originale de l'espèce, en 2001⁴, indique que celle-ci a été séparée de *Bradypus variegatus*. Cette conclusion est confirmée par la spécialiste de la nomenclature zoologique du Comité pour les animaux.
5. En conséquence, comme les animaux désormais connus sous le nom de *Bradypus pygmaeus* ont été précédemment inscrits à l'Annexe II, par la Conférence des Parties, sous le nom *Bradypus variegatus*, il est clair que l'omission de l'espèce de l'Annexe II est un oubli. Le Secrétariat a donc corrigé les annexes CITES, sur le site web de la CITES, pour y inclure *Bradypus pygmaeus*.

¹ Honacki, J.H., Kinman, K. E. and Koepl, J.W.(eds.) (1982). *Mammal Species of the World: a Taxonomic and Geographic Reference*. Allen Press and the Association of Systematics Collections., Lawrence, Kansas: USA.

² Wilson, D.E and Reeder, D.M., (2005). *Mammal Species of the World: a Taxonomic and Geographic Reference. Third edition*. Smithsonian Institution Press. Washington D.C.

³ Voir <http://www.cites.org/common/com/NC/2006/E-NC2006-Fa-09.pdf> (seulement en anglais).

⁴ Anderson, R. P.; Handley, C. O., Jr. (2001). *A new species of three-toed sloth (Mammalia: Xenarthra) from Panama, with a review of the genus Bradypus*. *Proceedings of the Biological Society of Washington* 114 (1): 1-33.